

**Dossier d'Enregistrement
Au titre des Installation Classées
Pour la Protection de l'Environnement ICPE**

15 rue de l'Angoumois , 95100 Argenteuil



Pièce Jointe N°4

Capacités techniques et Financières

Table des matières

1. CAPACITES TECHNIQUES	3
2. CAPACITE FINANCIERES	4
3. Annexe : Evaluation du besoin financier (Burgeap)	5

1. CAPACITES TECHNIQUES

1.1 Le Personnel

Sur un plan technique, le site dispose et disposera d'un encadrement organisé selon l'organigramme donné par la figure de la page suivante, ainsi que d'un personnel formé à la gestion, au fonctionnement et à la maintenance des différents équipements.

Il faut rappeler que la blanchisserie WARTNER existe depuis 1872 (voir historique en pièce PJ n°18).

Une équipe de 4 techniciens permet d'assurer la maintenance du parc Machine.

La société WARTNER est dirigée par M. Alexandre MACIEIRA.

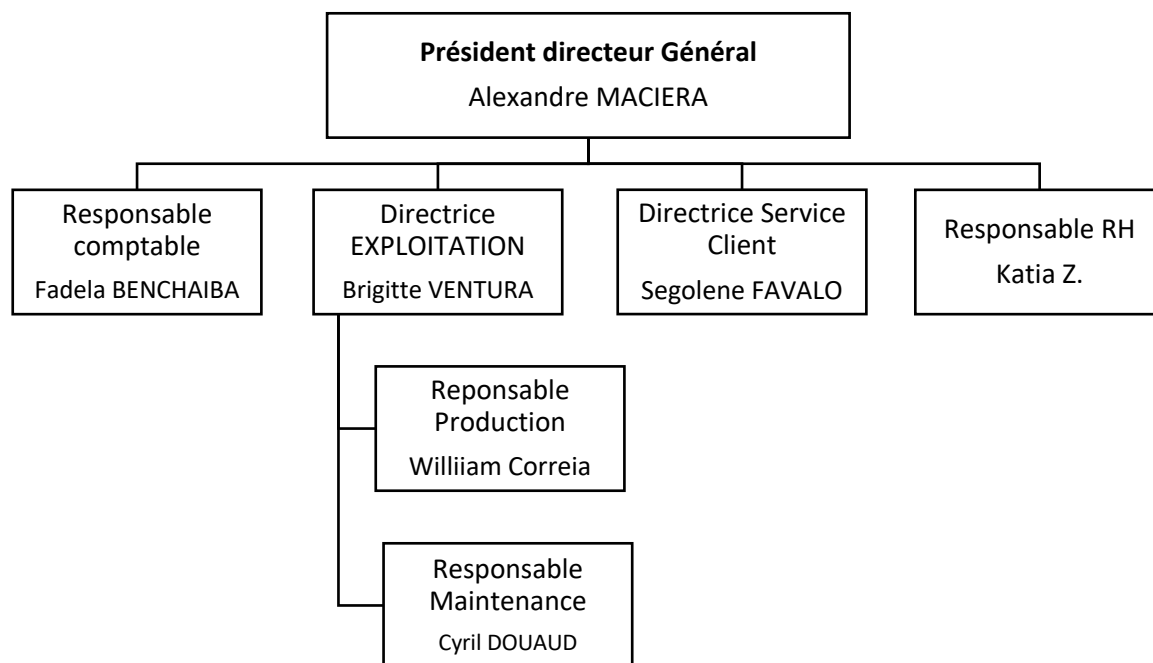
La gestion des points environnementaux est traitée par : Alexandre MACIEIRA

La Société emploie 140 personnes, dont 88 sur le site d'Argenteuil, répartis comme suit :

- 9 personnes dans la zone linge sale,
- 46 personnes dans la Zone linge propre,
- 46 personnes à la blanchisserie
- 3 personnes dans la zone teinturerie,
- 6 personnes à l'expédition,
- 3 personnes pour la livraison,
- 4 personnes à lamaintenance
- 2 personnes au service client,
- 5 personnes aux fonctions transverses (Finance, RH, IT, DG).

La société fait également appel à des compétences extérieures, notamment :

- La société KRESULER pour le suivi des équipements de lavage et l'amélioration continue en terme de performance du process de lavage. 1 visite par semaine
- Le Cabinet BUREGAP pour la gestion de l'environnement
- Le cabinet SOCOTEC pour les audits Environnementaux



1.2 Le matériel technique

La Blanchisserie WARTNER a investi dans un outil de production neuf et performant permettant de réduire les impacts sur l'environnement tout en conservant une offre de service de qualité.

Tous les équipements neufs permettent de limiter la consommation d'énergie comme par exemple des équipements de séchage alimentés directement au gaz avec des solutions d'économies. La BLANCHISSERIE WARTNER a également mise en œuvre des solutions innovantes de lavage et des matériels de dernière génération (filtres sur les eaux de lavage) pour limiter la consommation d'eau et les produits lessiviels

Le matériel est détaillé dans l'annexe 18

2. CAPACITE FINANCIERES

Sur un plan financier, la Blanchisserie WARTNER est aujourd'hui une Société à Action Simplifiée (SAS) au capital de 5 830 698,00 €.

Fin 2022, elle compte parmi ses actionnaires de référence **BNP DEVELOPPEMENT** qui a investi dans la BLANCHISSERIE en vue d'accélérer sa croissance et permettre de continuer à investir dans un outil de production chaque année plus performant.

Le tableau suivant reprend les résultats de la société sur les trois dernières années d'exploitation.

Année	2019	2020 (covid)	2021 (covid)	2022	2023
Chiffre d'affaires	5,5 M €	1,492 M€	2,5 M €	5,8 M€	9 M €
EBE	1 M €	N/A	0,5 M €	0,4M €	1,5 M €
Fond propres	0,7 M €	N/A	4,1 M €	4,1M €	

La BLANCHISSERIE WARTNER dispose donc des capacités techniques et financières nécessaires à l'exploitation des installations décrites dans le présent dossier.

3. Annexe : Evaluation du besoin financier (Burgeap)

BLANCHISSERIE TEINTURERIE WARTNER

15 rue de l'Angoumois, Argenteuil (95)

Evaluation des Garanties financières

Rapport




20/04/2023



BLANCHISSERIE TENTURERIE WARTNER

15 rue de l'Angoumois, Argenteuil (95)

: Garanties financières

Objet de l'indice	Date	Indice	Rédaction Nom / signature	Vérification Nom / signature	Validation Nom / signature
Rapport	20/04/2023	01	C. BONNIN 	V. ALLPORT 	V. ALLPORT 

Numéro de contrat / de rapport :	Réf : 1023794-01 / IF1100010 / CACIIF213250
Numéro d'affaire :	A56714
Domaine technique :	IC01

GINGER BURGEAP Agence Ile-de-France • 143 avenue de Verdun – 92442 Issy-les-Moulineaux Cedex
Tél : 01.46.10.25.70 • burgeap.paris@groupeginger.com

SOMMAIRE

1.	Contexte de l'étude	4
1.1	Situation du site WARTNER à Argenteuil	4
1.2	Référentiel réglementaire	4
2.	Identité du demandeur	5
3.	Proposition de calcul du montant des garanties financières	5
3.1	Montant des mesures de gestion des produits dangereux et des déchets présents sur site présents sur le site de l'installation (M_e).....	6
3.2	Montant relatif à la neutralisation des cuves enterrées présentant un risque d'explosion ou d'incendie après vidange (M_i).....	6
3.3	Montant relatif à la limitation des accès au site (M_c)	7
3.4	Montant relatif au contrôle des effets de l'installation sur l'environnement (M_s).....	7
3.5	Montant relatif au gardiennage du site ou à tout autre dispositif équivalent ..	8
3.6	Indice d'actualisation des coûts et coefficient pondérateur de prise en compte des coûts liés à la gestion du chantier	8
4.	Conclusions	9

ANNEXES

Annexe 1. Factures déchets 2022

1. Contexte de l'étude

Depuis le 1^{er} juillet 2012, certaines installations soumises à Autorisation sont concernées par la constitution de garanties financières.

En effet, la loi n° 76-663 du 16 juillet 1976 modifiée relative aux installations classées pour la protection de l'environnement avait introduit l'obligation de garanties financières pour la mise en activité de certaines installations classées. La loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages est venue élargir leur champ d'application aux installations classées présentant des risques importants de pollution ou d'accident, définies par décret en Conseil d'Etat.

Les garanties financières permettent à l'administration et à la collectivité de se prémunir contre une éventuelle insolvabilité de l'exploitant d'une ICPE qui est civilement responsable des préjudices qu'il pourrait provoquer à des tiers. Elles sont destinées à assurer la surveillance du site et le maintien en sécurité de l'installation, les interventions éventuelles en cas d'accident et/ou de pollution avant ou après fermeture et la remise en état du site après cessation de l'activité. Le but est d'éviter la création de sites orphelins. (*Article L.516-1 du Code de l'environnement*).

La liste des installations classées soumises à l'obligation de constitution de garanties financières en application du 5° de l'article R. 516-1 du Code de l'environnement est fixée dans l'arrêté du 31 mai 2012.

Pour ces installations, l'obligation de constitution de garanties financières ne s'applique pas lorsque le montant des garanties financières est inférieur à 100 000 euros (*Article R.516-1 du Code de l'environnement*).

Le projet d'augmentation des capacités de production étant classé sous déclaration au titre de la rubrique 2345 et sous enregistrement au titre de la rubrique 2340 nécessite des garanties financières.

1.1 Situation du site WARTNER à Argenteuil

Le site de WARTNER sera classé comme indiqué dans le tableau ci-après. Ces rubriques relèvent des garanties financières.

Tableau 1 : Classement ICPE de l'activité

Rubrique	Activité	Volume de l'activité	Régime
2345	Utilisation de solvants pour le nettoyage à sec	> <50 kg	Déclaration
2340	Lavage de linge	> 5 t/j	Enregistrement
1978	Solvants organiques - Nettoyage à sec	-	Déclaration

1.2 Référentiel réglementaire

- Décret du 3 mai 2012 relatif à l'obligation de constituer des garanties financières en vue de la mise en sécurité de certaines installations classées pour la protection de l'environnement ;
- Arrêté du 31 mai 2012 fixant la liste des installations soumises à l'obligation de constitution de garanties financières ;
- Arrêté du 31 mai 2012 relatif aux modalités de détermination et d'actualisation du montant des garanties financières ;
- Arrêté du 31 juillet 2012 relatif aux modalités de constitution de garanties financières prévues aux articles R. 516-1 et suivants du code de l'environnement ;
- Décret du 9 octobre 2015 relatif aux garanties financières pour les installations classées pour la protection de l'environnement.

2. Identité du demandeur

Raison sociale :	BLANCHISSERIE TEINTURERIE WARTNER
Forme juridique :	Société par actions simplifiée
Adresse Siège social	28 rue de l'amiral Hamelin 75116 Paris
Adresse du site	15 rue de l'Angoumois 95100 Argenteuil
N° SIRET du siège :	58205204900175
N° SIRET du site :	58205204900167
Code APE :	Ennoblement textile (1330Z)
Registre du Commerce :	Paris B 582 052 049
Nom et qualité de la personne en charge du dossier :	Alexandre MACIEIRA

3. Proposition de calcul du montant des garanties financières

La proposition de calcul de garanties financières s'appuie sur la méthode forfaitaire de calcul du coût des opérations de mise en sécurité du site de l'installation en application des dispositions mentionnées aux articles R. 512-39-1 et R. 512-46-25, annexée à l'arrêté du 31 mai 2012.

Cette méthode de calcul forfaitaire repose sur 6 paramètres :

- Montant des mesures de gestion des produits dangereux et des déchets présents sur le site de l'installation ;
- Montant relatif à la neutralisation des cuves enterrées présentant un risque d'explosion ou d'incendie après vidange ;
- Montant relatif à la limitation des accès au site ;
- Montant relatif au contrôle des effets de l'installation sur l'environnement ;
- Montant relatif au gardiennage du site ou à tout autre dispositif équivalent ;
- Indice d'actualisation des coûts ;
- Coefficient pondérateur de prise en compte des coûts liés à la gestion du chantier.

Le calcul des garanties financières est le suivant :

$$M = S_c \times [M_e + \alpha(M_i + M_c + M_s + M_g)]$$

Où :

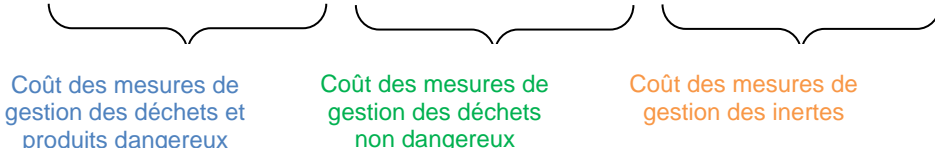
- **S_c** est le coefficient pondérateur de prise en compte des coûts de gestion du chantier, il vaut 1,1. Le chantier est estimé à 10% du montant des GF ;
- **M_e** est le montant correspondant à la gestion des produits dangereux et des déchets présents sur le site ;
- **M_i** est le montant correspondant à la neutralisation des cuves enterrées ;
- **M_c** est le montant correspondant à la restriction de l'accès au site ;
- **M_s** est le montant correspondant à la surveillance des effets du site sur l'environnement ;
- **M_g** est le montant correspondant au gardiennage du site ;
- **α** est l'indice d'actualisation des coûts.

3.1 Montant des mesures de gestion des produits dangereux et des déchets présents sur site présents sur le site de l'installation (M_e)

Le montant M_e est relatif aux mesures de gestion des produits dangereux et des déchets présents sur le site au moment de la cessation des activités du site. Il est fonction :

- De la quantité totale de produits et à éliminer en tonnes ou en litres ;
- De la quantité totale de produits et de déchets dangereux et non dangereux à éliminer en tonnes ou en litres ;
- Du coût de transport des produits dangereux ou déchets à éliminer ;
- Des distances entre le site de l'installation classée et les centres de traitement ou d'élimination des déchets ;
- Du coût des opérations de gestion jusqu'à l'élimination des produits dangereux ou des déchets.

$$M_e = Q1 (CTR1d1 + C1) + Q2 (CTR2d2 + C2) + Q3 (CTR3d3 + C3)$$



Coût des mesures de gestion des déchets et produits dangereux

Coût des mesures de gestion des déchets non dangereux

Coût des mesures de gestion des inertes

Avec :

Q1 (en tonnes ou en litres) : quantité totale de produits et de déchets dangereux à éliminer

Q2 (en tonnes ou en litres) : quantité totale de déchets non dangereux à éliminer

Q3 (en tonnes ou en litres) : pour les installations de traitement de déchets, quantité totale de déchets inertes à éliminer

CTR : coût de transport des produits dangereux ou déchets à éliminer

d1, d2, d3 : distances entre le site de l'installation classée et les centres de traitement ou d'élimination permettant respectivement la gestion des quantités Q1, Q2 et Q3

C1 : coût des opérations de gestion jusqu'à l'élimination des produits dangereux ou des déchets

C2 : coût des opérations de gestion jusqu'à l'élimination des déchets non dangereux

C3 : coût des opérations de gestion jusqu'à l'élimination des déchets inertes

Le coût de gestion des déchets pour l'année 2022 est de moins de 2000 € (voir factures en annexe). Les produits non utilisés seront restitués au fabricant.

$$M_e = 2000 \text{ €}$$

3.2 Montant relatif à la neutralisation des cuves enterrées présentant un risque d'explosion ou d'incendie après vidange (M_i)

Le montant M_i , relatif à la neutralisation des cuves enterrées, est fonction :

- Du nombre de cuve à traiter ;
- Du coût relatif à la préparation et au nettoyage de la cuve ;
- Du coût de l'inertage de la cuve ;
- Du volume de la cuve.

Le site de WARTNER ne possède pas de cuve enterrée.

$$M_i = 0 \text{ €}$$

3.3 Montant relatif à la limitation des accès au site (M_c)

Le montant M_c , relatif à la limitation des accès au site, comprend la pose d'une clôture autour du site et de panneaux d'interdiction d'accès au lieu. Ces panneaux seront disposés à chaque entrée du site et autant que de besoin sur la clôture, tous les 50 m.

- Le montant M_c est donc fonction :
- Du périmètre du site ;
- Du nombre d'entrée sur le site ;
- Du nombre de panneaux de restriction d'accès au lieu.

Compte-tenu de ces éléments, le montant M_c , relatif à la limitation des accès au site, est le suivant :

$$M_c = P \times C_c + N_p \times P_p$$

P	595	Périmètre de la parcelle occupée par l'installation classée et ses équipements connexes à clôturer Le site WARTNER est déjà clôturé. La clôture est en bon état.
C_c	50 €	Coût du linéaire de clôture soit 50 €/m
N_e	3	Nombre d'entrée du site
N_p	12	Nombre de panneaux de restriction d'accès au lieu. $N_p = \text{Nombre d'entrées du site} + \text{périmètre}/50 - \text{panneaux existants}$ $N_p = 3 + 595/50$ $N_p \approx 15$
P_p	15 €	Prix d'un panneau soit 15 €

$$M_c = P \times C_c + N_p \times P_p =$$

$$M_c = 225 \text{ €}$$

3.4 Montant relatif au contrôle des effets de l'installation sur l'environnement (M_s)

Le montant M_s , relatif à la surveillance des effets de l'installation sur l'environnement couvre la réalisation de piézomètres de contrôles et les coûts d'analyse de la qualité des eaux de la nappe au droit du site.

Le montant M_s est fonction :

- Du nombre de piézomètres à installer ;
- Du coût de contrôle et de l'interprétation des résultats de la qualité des eaux de la nappe ;
- Du coût d'un diagnostic de pollution des sols.

Celui-ci est déterminé de la manière suivante :

Coût TTC	ÉTUDE HISTORIQUE, étude de vulnérabilité et des investigations sur les sols
Pour un site dont la superficie est inférieure ou égale à 10 hectares	10 000 € TTC + 5 000 € TTC/hectare
Pour un site dont la superficie est supérieure à 10 hectares	60 000 € TTC + 2 000 € TTC/hectare au - delà de 10 hectares

Le site WARTNER occupe 1,7 hectares environ de surface au sol.

Le montant M_s , relatif à la surveillance des effets de l'installation sur l'environnement, est le suivant :

$$M_s = N_p \times C_p \times H + C_p + C_d$$

N_p	3	Nombre de piézomètres à installer
C_p	300 €	Coût unitaire de réalisation d'un piézomètre soit 300 € par mètre de piézomètre creusé.
H	6	Profondeur des piézomètres
C_p	5 600 €	Coût du contrôle et de l'interprétation des résultats de la qualité des eaux de la nappe sur la base de deux campagnes. Il vaut $2\,800 \times 2 = 5\,600$ €
C_d	10 000 €	Coût d'un diagnostic de pollution des sols. $10\,000 + 1,7 \times 5\,000 = 18\,500$ €

$$M_s = N_p \times C_p \times H + C_p + C_d =$$

$$M_s = 21\,000 \text{ €}$$

3.5 Montant relatif au gardiennage du site ou à tout autre dispositif équivalent

Le montant M_g , est relatif au gardiennage du site ou à tout autre dispositif équivalent nécessaire en cas de cessation des activités du site.

Nous avons considéré un gardiennage à hauteur de 4 heures par jour, 7 jours sur 7, pendant 6 mois.

Le montant des garanties financières à constituer pour le gardiennage est donc estimé à :

$$M_g = 28\,800 \text{ €}$$

3.6 Indice d'actualisation des coûts et coefficient pondérateur de prise en compte des coûts liés à la gestion du chantier

L'indice α correspond à un indice d'actualisation des coûts, relatif à l'évolution de la TVA et de l'indice TP01 (indice général tout travaux).

Il est fonction :

- De l'indice TP01 de Janvier 2011, soit 667,7 (Indice TP01 pris comme référence dans l'arrêté préfectoral) ;
- De la TVA au moment de l'établissement de l'arrêté préfectoral et utilisé en situation actuel.

L'indice α se calcule de la manière suivante :

$$\alpha = \frac{Index}{Index_0} \times \frac{(1 + TVA_r)}{(1 + TVA_0)}$$

Index est l'indice TP01 pris comme référence dans l'arrêté préfectoral.

Index0 est l'indice TP01 de janvier 2011, soit 667,7.

TVA_r est le taux de TVA au moment de l'établissement de l'arrêté préfectoral.

TVA₀ est le taux de TVA applicable en janvier 2011 soit 19,6 %.

L'indice α d'actualisation des coûts est le suivant :

Index	127,9	Indice TP01 de février 2023 utilisé pour l'établissement du montant de référence des garanties financières. Un changement de base est intervenu en septembre 2014. En outre, en septembre 2014, l'ancien index était de 700,5 et le nouveau de 107,2.
Index0	667,7	Indice TP01 de janvier 2011 soit 667,7
TVar	20,00%	Taux de la TVA applicable lors de l'établissement de l'arrêté préfectoral fixant le montant de référence des garanties financières
TVA0	19,60%	Taux de la TVA applicable en janvier 2011 soit 19,6 %.

$$\alpha = 1,256$$

4. Conclusions

Le calcul initial de garanties financières du coût des opérations de mise en sécurité du site de WARTNER en application des dispositions mentionnées aux articles R. 512-39-1 et R. 512-46-25, annexée à l'arrêté du 31 mai 2012, donne les résultats suivants :

Avec en application de la formule :

$$M = S_c \times [M_e + \alpha (M_g + M_i + M_c + M_s)]$$

S_c	1,1	Coefficient pondérateur de prise en compte des coûts liés à la gestion du chantier
α	1,256	Indice d'actualisation des coûts
M_e	2000 €	Montant relatif à la gestion des produits dangereux et des déchets
M_g	28 800 €	Montant relatif au gardiennage du site
M_i	0 €	Montant relatif à la neutralisation des cuves enterrées
M_c	225 €	Montant relatif à la limitation de l'accès au site
M_s	21 000 €	Montant relatif au contrôle des effets de l'installation

$$M = S_c \times [M_e + \alpha (M_g + M_i + M_c + M_s)]$$

$$M = 1,1 \times [2000 + 1,256 \times (225 + 21\,000 + 28\,800)]$$

$$M = 71\,314,54 \text{ €}$$

L'obligation de constitution de garanties financières ne s'applique pas aux installations lorsque le montant de ces garanties financières, établi en application de l'arrêté mentionné au 5° du IV de l'article R. 516-2, est inférieur à 100 000 €.

Après calcul, le montant global des garanties financières à provisionner pour WARTNER s'élèverait aujourd'hui à 71 314,54 €.

Compte tenu du montant inférieur à 100 000 €, la société n'a pas l'obligation de constituer une garantie financière.

ANNEXES




Annexe 1. Factures déchets 2022

Cette annexe contient 3 pages.

Site internet : www.groupe-cpn.com
 email : cpndeveloppement@adelya.net

COMMENTAIRES
SIRET: 58205204900159
BLANCHISSERIE WARTNER 15 RUE DEL'ANGOUMOIS
95100 ARGENTEUIL

ADRESSE DE FACTURATION	
Rep: AURELIA BEKIO	
92413663/43788/0062/c6 1/1 D. 1044272180809157901	
 BLANCHISSERIE WARTNER 15 Rue Langoumois 95100 ARGENTEUIL	

FACTURE CNM23FV10002322 27/02/23
LIVRAISON LLM23LV10025124 21/02/23
COMMANDE CNM23CN00023233 16/02/23

REFERENCE CLIENT	ECHEANCE	MODE DE REGLEMENT
	28/04/2023	CHEQUE REP 60 JRS

ARTICLE	DESIGNATION	MARQUE	CONDT	QTE	PRIX		PU NET	MONTANT	TVA
9011 (AS)	DESTR 25L DECHET KWL /AS Opération d'élimination/valorisation prévue (D/R) : R13 POIDS : 25KG N° de BSD : >> INFORMATION IMPORTANTE << Ce bon de livraison fait office de justificatif de collecte. Nous vous prions de bien vouloir le conserver jusqu'à réception du BSD correspondant à votre enlèvement. Notre service commercial se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement complémentaire.		UNI x 1	6	39,5400	9,99%	35,5900	213,54	NC
D89016 (EAS)	DESTR 20L EAU CONTACT KWL /EAS Opération d'élimination/valorisation prévue (D/R) : D13 POIDS : 20KG N° de BSD : >> INFORMATION IMPORTANTE << Ce bon de livraison fait office de justificatif de collecte. Nous vous prions de bien vouloir le conserver jusqu'à réception du BSD correspondant à votre enlèvement. Notre service commercial se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement complémentaire.		UNI x 1	7	29,3500	9,98%	26,4209	184,95	NC
14321K (KIT14321)	KIT BIDON 20L BLC + BOUCHON BIDON VIDE 20L BLC OPAQUE BOUCHON INVIOLEABLE Ø61		UNI x 1 8 UNI x 1 8 UNI x 1	8	9,6600	10,00%	8,6940	69,55	NC
DK8911 (KITDK89)	KIT TONNELET + COUV 25L TONNELET 25 LITRES COUVERCLE BIDON 25L		UNI x 1 8 UNI x 1 8 UNI x 1	8	12,1900	10,01%	10,9698	87,76	NC

Pénalité de retard : 12,5% /an sans être inférieur à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement.

MONTANT NET HT	% TVA	MONTANT TVA	TOTAL HT	TOTAL TVA	TOTAL TTC	NET A PAYER
555,90	20,00	111,16	555,90	111,16	666,96	666,96

PAPILLON A JOINDRE AU REGLEMENT A : >>>
ADELYA TEXTILE CARE <<
 12 rue de la Pature BP 80093
 95873 BEZONS CEDEX

FACTURE CNM23FV10002322 du 27/02/23
REFERENCE :
MONTANT TTC : 666,96 EUR
CLIENT : CNM0062817 - BLANCHISSERIE WARTNER

P.IBAN **BANQUE** **GUICHET** **COMPTE** **CLE** **BIC** **Réf créancier SEPA**
 FR76 30004 02990 00010197435 58 BNPAPFRPPINF FR18ZZZ81695B

VOIR NOS CONDITIONS GENERALES DE VENTE SUR <http://www.adelya.net/ICGV.html>



Site internet : www.groupe-cpn.com
email : cpndeveloppement@adelya.net

COMMENTAIRES
SIRET: 58205204900159
BLANCHISSERIE WARTNER 18 QUAI DU PRESIDENT CARNOT
92210 SAINT CLOUD

ADRESSE DE FACTURATION
Représentant : EMILIE POMMIER 60057292/43788/0059/C6 1/1 D. 941885659086722695

BLANCHISSERIE WARTNER 18 QUAI DU PRESIDENT CARNOT 92210 SAINT CLOUD

FACTURE CNM22FV10002456 25/02/22
LIVRAISON LLM22LV10026569 23/02/22
COMMANDE CNM22CR00023446 18/02/22

REFERENCE CLIENT	ECHANCE	MODE DE REGLEMENT
	26/04/2022	CHEQUE REP 60 JRS

ARTICLE	DESIGNATION	MARQUE	CONDT	QTE	PRIX		PU NET	MONTANT	TVA
D89016 (EAS)	DESTR 20L EAU CONTACT KWL /EAS 202208EAS Opération d'élimination/valorisation prévue (D/R) : D13 POIDS : 20KG N° de BSD : >> INFORMATION IMPORTANTE << Ce bon de livraison fait office de justificatif de collecte. Nous vous prions de bien vouloir le conserver jusqu'à réception du BSD correspondant à votre enlèvement. Notre service commercial se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement complémentaire.		UNI x 1	6	29,3500	9,98%	26,4209	158,53	NO
D89010 (AS)	DESTR 25L DECHET SOLVON K4 /AS 202208AS Opération d'élimination/valorisation prévue (D/R) : R13 POIDS : 25KG N° de BSD : >> INFORMATION IMPORTANTE << Ce bon de livraison fait office de justificatif de collecte. Nous vous prions de bien vouloir le conserver jusqu'à réception du BSD correspondant à votre enlèvement. Notre service commercial se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement complémentaire.		UNI x 1	3	58,9500	9,99%	53,0609	159,18	NO
4321K (KIT14321)	KIT BIDON 20L BLC + BOUCHON BIDON VIDE 20L BLC OPAQUE BOUCHON INVIOLEABLE Ø61		UNI x 1 10 UNI x 1 10 UNI x 1	10	7,0400		7,0400	70,40	NC

Pénalité de retard : 12,5% /an sans être inférieur à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, Indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement.

MONTANT NET HT	% TVA	MONTANT TVA	TOTAL HT	
388,11	20,00	77,62	388,11 EUR	
			TOTAL TVA	77,62
			TOTAL TTC	465,73
			NET A PAYER	465,73

PAPILLON A JOINDRE AU REGLEMENT A :
>> ADELYA TEXTILE CARE <<
12 rue de la Pature BP 80093
95873 BEZONS CEDEX

FACTURE CNM22FV10002456 du 25/02/22
REFERENCE :
MONTANT TTC : 465,73 EUR
CLIENT : CNM0062817 - BLANCHISSERIE
WARTNER

P.IBAN	BANQUE	GUICHET	COMPTE	CLE	BIC	Réf créancier SEPA
FR76	30004	02990	00010197435	58	BNPAFRPP1FN	FR18ZZZ81695B

VOIR NOS CONDITIONS GENERALES DE VENTE SUR <http://www.adelya.net/CGV.html>



Site Internet : www.groupe-cpn.com
 email : cpndeveloppement@adelya.net

COMMENTAIRES
SIRET: 58205204900159
BLANCHISSERIE WARTNER 16 RUE PAUL LANGEVIN 78370 PLAISIR

ADRESSE DE FACTURATION
Représentant : EMILIE POMMIER 53866060/43788/0059/C6 1/1 D. 936766332893419552  BLANCHISSERIE WARTNER 18 QUAI DU PRESIDENT CARNOT 92210 SAINT CLOUD

FACTURE CNM22FV10001660 08/02/22
LIVRAISON LLM22LV10016466 03/02/22
COMMANDE CNM22CR00003095 07/01/22

REFERENCE CLIENT	ECHANCE	MODE DE REGLEMENT
	09/04/2022	CHEQUE REP 60 JRS

ARTICLE	DESIGNATION	MARQUE	COND T	QTE	PRIX		PU NET	MONTANT	TVA
D89022 (AS)	DESTR 200L DECHET K4 /AS 20220405AS Opération d'élimination/valorisation prévue (D/R) : R13 POIDS : 200KG N° de BSD : >> INFORMATION IMPORTANTE << Ce bon de livraison fait office de justificatif de collecte. Nous vous prions de bien vouloir le conserver jusqu'à réception du BSD correspondant à votre enlèvement. Notre service commercial se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement complémentaire.		UNI x 1	1	250,0100	10,00%	225,0090	225,01	NO
D89010 (AS)	DESTR 25L DECHET SOLVON K4 /AS 20220405AS Opération d'élimination/valorisation prévue (D/R) : R13 POIDS : 25KG N° de BSD : >> INFORMATION IMPORTANTE << Ce bon de livraison fait office de justificatif de collecte. Nous vous prions de bien vouloir le conserver jusqu'à réception du BSD correspondant à votre enlèvement. Notre service commercial se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement complémentaire.		UNI x 1	1	58,9500	9,99%	53,0609	53,06	NO
D89024 (AS)	DESTR 25L DECHET SENESE / AS 20220405AS Opération d'élimination/valorisation prévue (D/R) : R13 POIDS : 27KG N° de BSD : >> INFORMATION IMPORTANTE << Ce bon de livraison fait office de justificatif de collecte. Nous vous prions de bien vouloir le conserver jusqu'à réception du BSD correspondant à votre enlèvement. Notre service commercial se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement complémentaire.		UNI x 1	13	54,3000	10,00%	48,8700	635,31	NO

Pénalité de retard : 12,5% /an sans être inférieur à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement.

MONTANT NET HT	% TVA	MONTANT TVA	TOTAL HT	TOTAL TVA	TOTAL TTC	NET A PAYER
913,38	20,00	182,68	913,38 EUR	182,68	1 096,06	1 096,06

PAPILLON A JOINDRE AU REGLEMENT A :
 >> ADELYA TEXTILE CARE <<
 12 rue de la Pature BP 80093
 95873 BEZONS CEDEX

FACTURE CNM22FV10001660 du 08/02/22
 REFERENCE :
 MONTANT TTC : 1 096,06 EUR
 CLIENT : CNM0062817 - BLANCHISSERIE WARTNER

P.IBAN	BANQUE	GUICHET	COMPTE	CLE	BIC	Ref créancier SEPA
FR76	30004	02990	00010197435	58	BNPAFRPPINF	FR18ZZZ81695B

VOIR NOS CONDITIONS GENERALES DE VENTE SUR <http://www.adelya.net/CGV.html>

